

Un projet social et économique pour toutes et tous !

Toutes nos propositions sur Syndic'AL.fr/csealfr

L'effectivité du droit de l'égalité entre les femmes et les hommes, comme entre tous les salariés au travail et dans la vie.



Imposer partout l'engagement de négociations sur l'égalité professionnelle (recrutement, formation, promotions, rémunérations).

Elles doivent aboutir à la suppression des écarts de rémunération et de déroulement de carrière.

Exiger de renégocier à tous les niveaux les critères de classification afin de revaloriser les métiers, les compétences et les savoirs faire.

Garantir une articulation vie personnelle/vie professionnelle, en imposant une organisation du temps de travail qui garantisse notamment l'égalité dans le déroulement de carrière.

C'est dans une perspective d'émancipation et de progrès social pour toutes et tous que la CGT combat les inégalités de sexe, les idées et comportements sexistes, les stéréotypes «culturels» qui tendent à justifier et perpétuer les inégalités entre les femmes et les hommes.

La CGT agit pour la liberté pleine et entière des femmes, au travail et dans la société

- un véritable déroulement de carrière pour toutes les femmes et un accès aux postes à responsabilité;
- la revalorisation des métiers à prédominance féminine et l'application du principe «à travail de valeur égale, salaire égal»;
- l'égalité d'accès à la formation continue qualifiante pour toutes les catégories professionnelles à prédominance féminine ;
- un vrai partage des temps sociaux : vie professionnelle, familiale et sociale;
- le droit pour toutes les femmes de bénéficier de conditions de travail dans un environnement qui respecte leur santé;
- le droit à un environnement de travail sans pression sexiste, sans harcèlement et sans violences sexuelles;
- une organisation du travail qui ne repose plus sur une division sexuée du travail.

Exigeons ensemble des mesures de progrès social